



Hertz et Uber étendent leur partenariat pour déployer jusqu'à 25 000 véhicules électriques dans les capitales européennes

- Jusqu'à 25 000 véhicules électriques (VE) vont être mis à la disposition des chauffeurs Uber en location à travers l'Europe d'ici à 2025, à commencer par Londres, avec la volonté de s'étendre à Paris et Amsterdam
- Élargissement du partenariat existant entre les deux sociétés en Amérique du Nord, où près de 50 000 chauffeurs en ont déjà bénéficié à ce jour
- La plateforme Uber vise le zéro émission de carbone à Londres en 2025 ainsi qu'en Europe et Amérique du Nord à l'horizon 2030
- Hertz s'engage à accélérer l'adoption des VE et à promouvoir la mobilité partagée à travers le monde

Paris, le 17 janvier 2023 – Hertz et Uber annoncent une extension européenne de leur partenariat couronné de succès en Amérique du Nord. Dans le cadre de ce partenariat, Hertz prévoit de mettre jusqu'à 25 000 véhicules électriques (VE) de location à la disposition des chauffeurs Uber dans les capitales européennes d'ici à 2025. Une vaste gamme de VE adaptés sera proposée, notamment des modèles de Tesla et Polestar.

Le partenariat est un élément clé dans la stratégie de Hertz visant à constituer l'une des plus grandes flottes électriques de location au monde. L'engagement d'Uber, leader du secteur, se donne également l'ambition de devenir une plateforme zéro émission en Europe et en Amérique du Nord à l'horizon 2030.

Un partenariat similaire en Amérique du Nord a déjà bénéficié à des dizaines de milliers de chauffeurs Uber. À ce jour, ils sont près de 50 000 à avoir loué une Tesla grâce à ce programme, effectuant plus de 24 millions de courses 100 % électriques pour une distance totale supérieure à 400 millions de kilomètres électriques.

L'extension européenne de ce partenariat démarre dès janvier 2023 à Londres, filiale de Hertz Europe, avec l'objectif de se poursuivre dans d'autres capitales, telles que Paris et Amsterdam, tout au long de l'année et au-delà. Davantage de détails seront communiqués ultérieurement.

Dara Khosrowshahi, CEO d'Uber, commente : « En tant que première plateforme de mobilité au monde, nous sommes conscients que notre impact va au-delà de notre technologie. Les changements climatiques sont le défi planétaire le plus urgent qu'il nous faut tous affronter et l'heure est venue d'accélérer la transition. L'extension européenne de notre partenariat avec Hertz va donner un sérieux coup d'accélérateur à notre transition vers le zéro émission, en aidant nos chauffeurs à réduire leurs coûts et en contribuant à rendre les transports urbains plus propres. Nous avons pour objectif de devenir une plateforme 100 % électrique en Europe d'ici à 2030. »

Stephen Scherr, CEO de Hertz, ajoute : « Hertz continue d'accélérer l'évolution vers le développement durable et notre partenariat avec Uber représente un grand pas en avant vers cet objectif. En mettant des véhicules électriques à la disposition des chauffeurs de la plateforme, nous allons non seulement contribuer à la réduction des émissions polluantes dans les agglomérations européennes mais aussi étendre les possibilités pour la population de bénéficier de l'électrification. Alors que Hertz investit dans la création d'une des plus vastes flottes électriques au monde, notre partenariat avec Uber nous permettra de conserver notre statut de leader sur le marché de la mobilité en pleine mutation en Europe. »



A propos de Hertz

Hertz Corporation, une filiale de Hertz Global Holdings, Inc. gère les marques de location de véhicules Hertz, Dollar et Thrifty en Amérique du Nord, en Europe, dans les Caraïbes, en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. The Hertz Corporation est l'une des plus grandes sociétés de location de véhicules au monde, et la marque Hertz est l'une des plus réputées. En outre, The Hertz Corporation exploite la marque de location de véhicules Firefly et l'activité de partage de voitures Hertz 24/7 sur les marchés internationaux et vend des véhicules par l'intermédiaire de Hertz Car Sales.

Pour plus d'informations sur The Hertz Corporation, visitez www.hertz.com.

A propos d'Uber

La mission d'Uber est de créer des opportunités grâce au mouvement. Nous avons commencé en 2010 pour résoudre un problème simple : comment avoir accès à une course en appuyant sur un bouton ? Plus de 25 milliards de trajets plus tard, nous apportons des services qui permettent aux gens de se rapprocher de leurs destinations. Uber est une plateforme qui ouvre le champ à de nouvelles possibilités en changeant la façon dont les gens, la nourriture et les objets se déplacent dans les villes.

#

Avertissement concernant les déclarations prospectives (Hertz)

Ce communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens de la législation fédérale américaine relative aux valeurs mobilières. L'emploi de verbes au futur ainsi que de termes tels que « viser/objectif », « étendre/extension », « s'engager/engagement », « stratégie », « constituer », « créer/création », « devenir », « commencer », « continuer/poursuivre » ou des expressions similaires indique des déclarations prospectives concernant, sans s'y limiter, l'extension de la flotte de véhicules électriques de Hertz et de son partenariat avec Uber, ainsi que toutes autres déclarations au sujet des attentes, convictions, plans, objectifs, événements ou résultats futurs. Nous vous avertissons que ces déclarations ne constituent pas des garanties de résultats futurs et sont sujettes à de nombreux facteurs de risque et d'incertitude que nous pouvons ne pas être en mesure de prévoir ou d'évaluer avec précision, notamment la capacité de Hertz à étendre sa flotte électrique, à développer et installer suffisamment d'infrastructures de charge pour VE ou encore à mettre en œuvre ses plans stratégiques, ainsi que d'autres facteurs indiqués dans la section « Facteurs de risque » du Rapport annuel de Hertz (formulaire 10-K) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, déposé auprès de la Securities & Exchange Commission (« SEC ») le 23 février 2022, et dans toutes les mises à jour remises ultérieurement à la SEC, notamment les Rapports trimestriels de Hertz (formulaire 10-Q). Nous vous mettons en garde de ne pas vous fier indûment à nos déclarations prospectives, qui valent uniquement à la date de leur publication. Hertz ne s'engage aucunement à actualiser ces informations.